



La Lettre de Béruges

Compte-rendu du Conseil municipal du 28 septembre 2017

► GRAND POITIERS

Remplacement d'Alan Kenneth au sein de la commission Environnement de Grand Poitiers

Alan Kenneth et Damien Ladiré représentent la commune au sein de la commission Environnement de Grand Poitiers. Suite à la démission d'Alan Kenneth en juin dernier, le **Conseil désigne Florence Barre pour le remplacer.**



Conseil de Développement de Grand Poitiers

Le CdD est un espace privilégié d'échange, de débat ouvert, de dialogue permanent entre les élus, les habitants et les acteurs de l'agglomération de Grand Poitiers.

Cette instance regroupe des citoyens volontaires souhaitant s'impliquer dans l'avenir de l'agglomération de Poitiers : habitants, représentants associatifs, acteurs publics et privés, représentants d'instances participatives. Aucun élu.

Le développement responsable et solidaire du territoire est la priorité de ce conseil qui joue un rôle privilégié de proposition sur des domaines variés : **énergie, déplacements, emploi, aménagement du territoire, santé, culture, sport, vieillissement....**

Le CdD est composé d'un collège de personnes qualifiées désignées par Grand Poitiers (environ 20 personnes), et d'un collège d'habitants et d'acteurs locaux : associations et acteurs

économiques (130 personnes maximum). Une règle proportionnelle à la population de chacune des 40 communes de Grand Poitiers permet de calculer le nombre de leurs représentants.

Pour Béruges : 1 représentant potentiellement au sein du collège citoyen.

A ce jour, il n'y a aucune candidature de Bérugeois. **Si vous souhaitez candidater et prendre part aux travaux du CdD, merci de vous signaler en Mairie au plus vite.**

► COMMUNICATION

Présentation du nouveau site Internet de la commune



L'actuel site Internet de la commune arrive en fin de vie :

- Il n'est pas « adaptatif », c'est-à-dire qu'il ne s'affiche pas correctement sur les terminaux comme les smartphones ou les tablettes.
- La technologie sous-jacente ancienne n'est plus mise à jour.

La commune paie chaque année auprès de Vienne Services **1 000 € pour l'hébergement du site** (hébergement, maintenance et mises à jour qui ne se font plus).

Pour toutes ces raisons, **un nouveau site est en cours d'élaboration ; il pourra être hébergé et maintenu à coût zéro.** Il permettra également un affichage adaptatif.

Mise en ligne prévue avant la fin de l'année.

► *Tournez la page pour lire la suite*

Prochain Conseil municipal

► **Vendredi 20 octobre - 20h30 - Mairie**

Commissions publiques à la Mairie

- **Commission information** 24/10 - 20h30 - commission.information@beruges.fr
- **Conseil Communal des Jeunes** 14/10 - 11h à 12h - fbarre@beruges.fr
- **Commission voirie et cimetière** 17/10 - 20h - hmonnereau@beruges.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au vendredi (sauf mercredi) : 8h30-12h00 15h00-17h00
- Mercredi 8h30-12h00 15h00-16h30 **Fermée samedi et dimanche**

Numéros utiles :

- Mairie 05 49 53 32 54
- Urgence eau 05 49 41 91 91
- Médecin 05 49 53 27 27
- Infirmières 07 88 16 15 94
- Kiné 05 49 53 39 95
- Ecole 05 49 53 33 08
- Garderie 05 49 59 14 66
- Cantine 05 49 53 39 70
- Centre de Loisirs 05 49 03 35 26
- Petite Enfance 06 08 34 92 66
- Taxi 06 74 76 96 30

Informations municipales

Compte-rendu du Conseil municipal du 28 septembre 2017 suite

► DIVERS

Révision du contrat de location des locaux du Stade Paul Mullan

Alors que pour la location de la Salle des Fêtes Avinyonet une caution de 150 € est demandée, il n'y a aucune prise de caution prévue pour la location du Stade Mullan.

Or, il est arrivé qu'à l'occasion d'une location, des dégradations puissent être constatées. **La prise d'une caution permettrait de faciliter la mise en recouvrement des réparations éventuelles.**



Le Conseil met également en réflexion les modalités d'utilisation des bâches (qui s'accrochent autour du préau pour se protéger des intempéries).

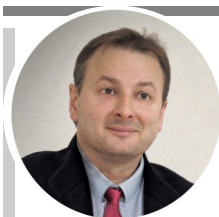
Incivilités / dégradations récurrentes sur le territoire de la commune

Depuis le printemps dernier, les bâtiments, mobiliers et espaces communaux font l'objet de dégradations récurrentes. Le plus probable est que ces comportements incivils ou délictueux soient le fait de jeunes Bérugeois.

Le Conseil en appelle à la vigilance des habitants et des parents.

Voir le **Mot du Maire** ci-dessous.

Prochain Conseil municipal :
vendredi 20 octobre à 20h30



Mot du Maire

Incivilités et dégradations récurrentes sur le territoire de la commune

Depuis le printemps dernier, bâtiments, mobiliers et espaces communaux font l'objet de dégradations :

- ☐ portes forcées,
- ☐ monuments, murs et panneaux de signalisation tagués,
- ☐ mobiliers urbains brûlés,
- ☐ circulation et stationnement de véhicules sur des espaces piétons ou enherbés,
- ☐ squat des toilettes et des toits des bâtiments publics,
- ☐ espaces publics souillés de papiers et autres cannettes.

Egalement un comportement irresponsable de la part de **quelques jeunes conducteurs qui roulent à des vitesses effrayantes.**

Même si ces comportements restent l'exception, ils n'en sont pas moins récurrents depuis plusieurs mois et **génèrent une exaspération croissante auprès des Bérugeois.** Le plus probable (et fondé sur des témoignages) est que ces comportements incivils ou délictueux sont le fait de jeunes bérugeois. Il convient d'appeler à la **vigilance des habitants et des parents.**

Rappelons que ces dégradations représentent un coût pour la commune qui doit nettoyer ou réparer les dégâts commis. Rappelons également que les peines encourues pour effraction ou dégradations de biens publics sont bien réelles. Rappelons enfin que la vitesse au volant fauche des vies.

Il serait dommage que ces comportements récents puissent dégrader notre qualité de vie au sein de notre belle commune.

Informations municipales

Environnement

Éteignons les lumières,
rallumons les étoiles !

Béruges participera à l'événement national du Jour de la Nuit le 14 octobre !



Cette manifestation entend rappeler **les nuisances portées par le sur-éclairage de nos nuits sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine**. Elle est l'occasion d'inviter le grand public à retrouver le charme de la nuit noire et la beauté d'un ciel préservé de toute nuisance lumineuse.

La pollution lumineuse gagne du terrain chaque année. En France, en 10 ans les installations lumineuses ont augmenté de 30%, malgré des politiques en faveur des économies d'énergie. Phénomène relativement nouveau mais qui inquiète de plus en plus la communauté scientifique, les effets néfastes du sur-éclairage artificiel nocturne sont nombreux : gaspillage énergétique, perturbations des écosystèmes et de la santé humaine, disparition du ciel étoilé...

Pour contribuer à cette sensibilisation, Béruges participera en éteignant, le temps d'un soir, l'éclairage public !

Plus d'information sur www.jourdelanuit.fr
Manifestation coordonnée par Grand Poitiers

Damien Ladiré, Adjoint délégué à l'environnement, au patrimoine et au développement durable

Voirie

Commission voirie, mardi 17 octobre de 20h à 22h30, à la mairie avec à l'ordre du jour :



- **Cimetière** : le semis.
- **La Vitesse à Béruges** : La Torchaise, Ferrière, route des Cours...
- **Les Trottoirs** : réflexions et réflexion à l'horizon 2019
- **Améliorer l'arrivée à Béruges** : par le Cruchet et la rue de la Croix.
- **La Ferrandière** : suggestions de cheminement doux et circulation.
- **Centre Bourg** : constitution du groupe de travail aménagements et projet.

La présence des Bérugeois et Bérugeoises est attendue.

Hervé Monnereau, Adjoint à la voirie
hmonnereau@beruges.fr

Conseil Communal des Jeunes (CCJ)

Si tu as **entre 11 et 18 ans**, tu peux participer au CCJ pour proposer et réfléchir à des projets pour la commune !

Prochaine réunion :

Samedi 14 octobre
de 11h à 12h
à la mairie



Cimetière

Les travaux de **végétalisation du cimetière** ont démarré le lundi 2 octobre dernier. Ce chantier d'une dizaine de jours sera suivi de trois semaines de levée des fétuques semées.



Nous vous invitons pendant cette période à **minimiser vos déplacements dans le cimetière**.

Le mélange terre / pierre sera légèrement collant en octobre, il vous faudra **éviter les chaussures de ville pour vos cheminements dans le cimetière**.

Pour la Toussaint, si les conditions météorologiques ont été satisfaisantes, les allées du cimetière seront stabilisées et praticables.

Au printemps les plantes vivaces installées sur entre les tombes fleuriront le cimetière.

Nous sommes preneurs de vos observations.

L'équipe municipale et technique de Béruges

ALSH

Le Local Jeunes ouvrira ses portes pour les vacances d'octobre avec au programme enquête policière et départ pour un monde étrange.

Viens faire partie de notre nouvelle « Unité Spéciale d'Investigation » de Béruges !

• **1^{ère} semaine :**

Une enquête vient de nous être confiée, nous avons besoin de ton aide pour démêler cette affaire...

Découvrons ensemble un monde étrange et fantastique où le courage, la force, la logique et la solidarité seront de la partie



• **2^{ème} semaine :**

Journée intercentre avec Escal Ados de Fontaine-Le-Comte

Téléportation immédiate vers le monde de Jack !

Cuisine, costume, coutume, chasse aux bonbons, nous serons ravis de partager ces moments avec toi. Sorties surprises prévues !

Et si tu as d'autres idées, n'hésite pas à venir nous les donner

Souviens-toi en 2016 !



Informations municipales

Sécheresse 2016 et 2017 Dommages immobiliers

Béruges a connu une période de sécheresse intense lors des étés 2015, 2016 et 2017. Certaines constructions présentent des dommages qui se caractérisent par des fissures dans les façades, dans les cloisons et plafonds, suite à ces périodes de sécheresse intense.

Un **Arrêté Interministériel de Catastrophe Naturelle Sécheresse** a été publié au journal officiel du 1^{er} septembre 2017. La commune de Béruges a été **défavorablement** reconnue pour l'ensemble de l'année 2016. Cela équivaut à un refus d'intervention financière du fonds de garantie.

La municipalité dans un premier temps a songé à formuler un recours de cette décision de la préfecture auprès du tribunal administratif. Toutefois et après avoir consulté notre conseil expert, il apparaît que la démarche est très longue, coûteuse et a fort peu de chance d'aboutir. La meilleure stratégie est donc de muscler notre nouveau dossier pour la sécheresse 2017.



Si vous avez subi des dommages à votre habitation la municipalité vous conseille de déposer en mairie un dossier simple de signalement : courrier décrivant les désordres et illustré avec photos. **S'il n'y a pas suffisamment de dossiers déposés en mairie, la commune n'arrivera pas à obtenir de l'Etat la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.** Il est donc essentiel de faire une déclaration pour la sécheresse de 2017 mais également de réitérer celles précédemment faites en 2015 ou 2016.

Dès la parution de l'arrêté préfectoral de catastrophe naturelle, la mairie préviendra les personnes ayant déposé un dossier. Vous aurez alors 10 jours pour déclarer le sinistre à votre assureur. Celui-ci mandatera ensuite un expert pour évaluer vos dommages.

Plus d'information sur le site de Béruges www.beruges.fr. Vous pouvez également vous adresser à l'Association Départementale Sécheresse de la Vienne (ADS86) en consultant leur site Internet www.ads86.org.

Un expert-conseil pourra éventuellement venir sur place pour constater les dommages et vous conseiller dans les démarches à suivre.

Inauguration de l'EHPAD de Béruges « Le Logis des Cours », établissement pour personnes âgées, le 29 septembre dernier.



// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.fr, rubrique « Agenda »

- **5 novembre** : Randonnée « La Bérugéoise » - Chenille et Club VTT
- **12 novembre** : Les Arts créatifs préparent Noël - Salle des fêtes Avinyonet - Feps Arts Créatifs
- **18 novembre** : Marché aux Puces des Coutrières - Salle des fêtes Avinyonet - Piquepatch&Tchach'
- **25 et 26 novembre** : Expo photo - Salle des fêtes Avinyonet - Feps Club Photo



Bibliothèque

Françoise Brousse 05 49 57 21 90
bibliotheque@beruges.fr

Les choses bougent dans votre bibliothèque !

Avant, les livres étaient renouvelés deux fois l'année grâce au bibliobus. Aujourd'hui, la Bibliothèque Départementale de La Vienne arrête ce service et invite les bénévoles, à venir choisir des collections dans ses locaux à Poitiers. L'avantage est incontestablement meilleur pour vous lecteurs car le choix proposé est plus récent avec des livres neufs très attractifs ! Ce renouvellement de notre fonds aura lieu deux fois par an en plus du service mensuel de la navette qui reste un moyen important car il nous permet de répondre à une demande personnalisée. En effet, ayez le réflexe de noter les références d'un ouvrage qui vous intéresse... **Passez nous voir lors d'une permanence et nous ferons la demande auprès de la BDV.**



Autre nouveauté ! Nous vous proposons 2 nouveaux abonnements mensuels : **I love English for kids** - mensuel avec CD audio pour apprendre l'anglais tout en s'amusant dès le CE2 ; **Phosphore** - mensuel des lycéens.

Vous trouverez les périodiques habituels : *Mode&Travaux*, *Serengo*, *Maxi Cuisine*, *Arkéo*, *Psychologie*, *Jardin d'ici*, *L'Ami des jardins*

Ouverture : Lundi 16h - 17h30 ; Mercredi : 16h - 18h ; Jeudi : 10h30 - 11h30 ; Samedi : 10h - 12h

Attention : pendant les vacances scolaires ouverture le samedi matin uniquement.



Symphonie Ecole de Musique

Elise Labussière 09 50 35 04 19
ou symphonie.emri@gmail.com

Et si cette année vous partagiez une activité avec votre enfant ? L'école de musique Symphonie vous propose **deux activités parents-enfants**, encadrées par Paul Paitel :

- éveil musical parents-enfants pour les bébés et enfants jusqu'à 4 ans : un samedi par mois de 9h30 à 10h15
- chorale parents-enfants pour les enfants à partir du CP : un samedi par mois de 10h30 à 11h30

Première séance découverte le 14 octobre à la Maison de la Petite Enfance de Béruges.

Les adultes qui accompagnent peuvent être les parents, grands-parents, nounous, etc ! Et si vous préférez nous confier vos enfants, **il reste des places en éveil 3-4 ans, 5-6 ans et 7-8 ans.**

Plus d'infos sur : <http://symphonie.reseaudesassociations.fr/>

Vie associative



FEPS Arts créatifs

Any Bordes 05 49 53 32 07

arts-creatifs@feps.beruges.fr

Cours de Peinture, du nouveau ! Possibilité de s'inscrire toute l'année

Afin de recevoir les personnes qui ne souhaitent pas venir à l'année mais seulement à quelques séances, le bureau des arts créatifs propose une nouveauté : des séances regroupées par 3, sur un thème décidé par l'animateur.

Il y aura **4 séquences de 3 séances** de 2h cette année :

Dates	Thème	Projets
6/11, 27/11 4/12	La forêt	Pastel : portrait animal Acrylique : sous-bois Aquarelle : champignon...
8/1 29/1 5/2	La mer	Pastel : oiseau Acrylique : pêcheurs en mer ou plage ou fonds marins Aquarelle : coquillages, crustacés, poissons...
26/2, 19/3 26/3	Le jardin	Pastel : crapaud, escargot, oiseau... Acrylique : le potager... Aquarelle : fruits, légumes, roses...
23/4, 30/4 14/5	La rivière	Pastel : poule d'eau, martin pêcheur... Acrylique : rivière avec pont et végétation Aquarelle : iris d'eau, nénuphar...

Tarif : **30 € pour 1 séquence de 3 séances de 2 h**

L'inscription minimale est de 3 séances.

Pas plus de 2 personnes inscrites à la fois, premiers inscrits premiers retenus !

L'inscription au FEPS est à compter en plus si on n'est pas déjà adhérent.

Notez sur vos agendas !

Le dimanche 12 novembre, de 10h à 17h : les Arts créatifs préparent Noël, dans la salle des fêtes



Des ateliers (env. 1h) pour faire vos petits cadeaux vous-mêmes, des artisans créateurs qui vous proposeront des tas d'idées de cadeaux, une expo vente... En bref : tout ce qu'il vous faut pour commencer vos achats de Noël ou simplement pour passer un bon moment !

Inscriptions et renseignements arts-creatifs@feps.beruges.fr



Feps Gym Step Pilates

Valérie Barthelemy

06 15 11 93 97

Les cours ont repris à la salle des sports de Béruges.

Gymnastique d'entretien : Lundi : 9 à 10h - Jeudi : 18h30 à 19h30 - **Step** : Jeudi de 19h30 à 20h30

Pilates : Lundi : 10 à 11h - 19h à 20h et 20h à 21h - Jeudi : 20h30 à 21h30

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre à la salle et venir essayer ou nous contacter. **Les filles de la Gym !**

Vie associative



FEPS Judo - Ju-Jitsu

Sandrine Saïd - 06 80 73 68 28

Mickaël Peyrot - 07 82 38 28 27

judo@feps.beruges.fr

A compter du 6 octobre 2017, les cours auront lieu :

- **le mardi** : de 18h30 à 19h30 : pour les 6-12 ans
de 19h30 à 21h : pour les plus de 13 ans
 - **le vendredi** : de 18h30 à 19h30 : pour les 6-14 ans
de 20h à 21h30 : pour les plus de 15 ans
 - **le samedi** : de 11h à 11h45 pour les éveils (moins de 6 ans)
- Les tranches d'âge sont indicatives.

Les cours ont lieu au dojo avec un **professeur diplômé**.
Vous pouvez toujours vous inscrire !

Les tarifs : Licence Annuelle FFJDA 37 €

Cotisation (par foyer) : 1 séance/semaine : 25 €/trimestre ; 2 séances/semaine : Pour 1 personne : 40 € / trimestre - Pour 2 personnes : 72 € - Pour 3 personnes : 96 €

Grand merci à ceux qui ont des kimonos qu'ils n'utilisent plus de les apporter au dojo, aux horaires des cours pour nous permettre de continuer à les prêter gratuitement.



Les Castors VTT et la Chenille Bérugeoise

vous donnent rendez-vous pour la :
22^{ème} Bérugeoise, dimanche 5 novembre 2017 - Stade des Cours

Départ libre de 7h30 à 9h30



VTT : 3 Circuits de 26, 40 et 50 km

Licencié : **3,50 €** (- de 16 ans) : gratuit

Non licencié : **5,50 €** (- de 16 ans) : 2 €

•Pédestre : 3 circuits de 9, 13 et 17 km

Licencié : **3 €** - Non licencié : **3,50 €** - (- de 16 ans) : gratuit

Chaussures de marches conseillées.

Important :

- **Port du casque obligatoire en VTT** (prêt possible)
- **Prévoir Gobelet rigide ou prêt contre caution de 1€** et apporter un sac plastique pour protéger le gobelet.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir les chemins de nos alentours, et parlez-en autour de vous !

FEPS VTT & Cyclotourisme « Les Castors de Béruges »

Fabien Dugrillon 06 21 59 88 12

FEPS Randonnée Pédestre « La Chenille Bérugeoise »

Pierre Kasprzak 05 49 53 61 99



FEPS Club photo

Alain Trillaud

contact@clubphotodeberuges.com

le club photo de Béruges
vous invite à son exposition
dans la salle des fêtes de BÉRUGES

invité d'honneur : Jean Daniel OUVRARD



samedi 25
&
dimanche 26

novembre 2017

entrée
libre

ouvert de
10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30



www.clubphotodeberuges.com



Une variété de thèmes, des paysages survolés en montgolfière, sans oublier le thème collectif « Time » pour lequel chacun des visiteurs est invité à voter pour la photo de son choix.

Entrée libre et accessible à tous...



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet 07 81 33 61 06

comitedesfetes@beruges.fr

Assemblée Générale : vendredi 27 octobre à 20h30 salle des mariages. Un moment important pour découvrir les activités du comité.

Cette association est ouverte à tous les Bérugeois : pas de cotisation pour participer, juste du temps et l'envie d'animer notre commune. **Venez participer et donner vos idées !**



Piquepatch & Tchach'

Bérangère Sorton 05 49 42 00 93 ou

06 83 20 43 25 piquepatch@gmail.com

6^{ème} Marché aux Puces des Couturières

Le club de patchwork de Béruges organise son marché aux Puces des Couturières, le **18 novembre 2017**, dans la salle des Fêtes Avinyonet, de 10h à 18h.

Vie associative



USB Foot

Philippe Nouzilleau 05 49 53 29 95
<http://usberuges.e-monsite.com>

Ecole du foot, le renouveau !

Après plusieurs années difficiles, l'école de foot de Béruges, en entente avec les enfants de Quinçay, reprend des couleurs. C'est avec grand plaisir que nous avons ressorti les maillots taille XSS pour les plateaux débutants. Dans la plus petite des catégories (U6-U7), le club compte 9 nouveaux licenciés pour un total de **26 adhérents Jeunes de 5 à 17 ans**.



Du côté des séniors, il manque encore quelques licenciés séniors pour pouvoir vivre une saison confortable en termes d'effectif. N'hésitez pas à nous rejoindre...

Matches	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
22/10- coupe	Béruges –Montamisé		
29/10	Béruges – Fleuré2	Couhé - Béruges	Béruges- Sanxay (match à 13h15)
05/11	Smarves-Béruges	Béruges – Lusignan3	Latillé2- Béruges

Amis du Patrimoine de Béruges

Benoit Audiern audiernebnts@hotmail.fr

Succès record pour les Journées Européennes du Patrimoine !

300 personnes sont venues pour découvrir le musée, le jardin archéologique, la Tour de Ganne, les expositions sur les 40 ans de l'association archéologique et historique des Amis de Béruges, le Père de La Croix, la Guerre 1914-1918, mais aussi pour écouter la chorale bérugeoise « Otaké ». De plus, 125 personnes ont visité le château de Visais et ses communs.

Quel plus beau cadeau offert aux **Amis du Patrimoine de Béruges** le jour même où il fêtaient leurs 40 ans à sauvegarder, étudier et valoriser ce patrimoine !

Le patrimoine de Béruges est bien une véritable force culturelle.

Un merci chaleureux, aux animateurs du patrimoine - bénévoles et services civiques - aux choristes, aux propriétaires, à la municipalité de Béruges, et à tous les visiteurs !



Patrimoine

Les Journées Européennes du Patrimoine ont été un franc succès pour cette édition 2017. Le nombre de visites parle de lui-même : **829 visites !** dont 125 à Visais, 300 en centre-bourg et 529 à l'Abbaye du Pin. C'est donc une belle édition !

Bravo à tous les acteurs qui ont fait de ces deux jours une réussite !

Damien Ladiré, Adjoint délégué à l'environnement, au patrimoine et au développement durable



Visite de la Tour de Ganne

Visite de Visais



Exposition 14-18 dans l'église

Portrait



Clara Lomet

Née à Chambray-les-Tours voici bientôt 20 ans, Clara est arrivée à Béruges à l'âge de 2 ans. Elle a suivi sa scolarité à l'école Alléaume puis au collège Henri IV et au lycée Victor Hugo (section scientifique).

Pour ses études supérieures, son intérêt pour le paramédical l'a amenée à préparer un BTS diététique, à Jonzac.

« Ce qui lui plaît dans le métier de diététicienne ? C'est comprendre le fonctionnement du corps mais aussi écouter, conseiller les autres. Auprès de ses ami(e)s, elle a toujours eu à cœur d'être celle qui écoute, sans juger. »

L'année dernière, pour l'un de ses stages obligatoires en BTS, elle a choisi de revenir à Béruges, et de travailler avec l'école et la cantine.

En collaboration avec la Directrice, Annie Lacotte et toutes les maîtresses, elle est intervenue auprès de toutes les classes.

Chaque cycle a été sensibilisé à la notion d'équilibre alimentaire, à travers des ateliers :

- les petits ont fait un atelier culinaire (une tarte au sirop d'érable !)
- le cycle 2 s'est intéressé au classement des différents aliments pour créer un menu équilibré

• les grands (CM1 et CM2) ont, quant à eux, découvert les petits déjeuners du monde (Etats-Unis, Australie, Amérique du sud...) et vérifié la qualité nutritive de ces repas dans les pays anglo-saxons. Ils ont confectionné des pancakes et des scones.



Par ailleurs, avec **Carole Crochu**, Clara a mis en place une matinée en cuisine pour préparer un repas végétarien, dégusté ensuite par les enfants. Elle a également élaboré une formation hygiène pour plusieurs agents de la commune. Enfin, elle a mené une action au **Local Jeunes de Béruges** durant les dernières vacances d'hiver, en réalisant chaque jour un atelier : blind test, le sucre dans les aliments, la cuisine moléculaire, par exemple, n'ont plus de secrets pour les enfants qui étaient au Local !

Comme elle vient de trouver un emploi en Service civique à La Rochelle auprès d'un collectif d'associations – Actions solidaires – elle va maintenant partir vivre

sur la côte atlantique. Nous croisons les doigts pour l'obtention de son BTS dont les résultats sortiront le 18 octobre et nous lui souhaitons bon vent et une longue carrière !

Informations

Participez-vous aux programmes de dépistage des cancers ?

Aujourd'hui on pourrait guérir beaucoup plus de cancers s'ils étaient détectés plus tôt.

Vous avez plus de 50 ans ?

L'association DOCVIE vous propose de bénéficier gratuitement d'un dépistage du cancer du sein et/ou du cancer colorectal tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans.



Dépistage Organisé des Cancers dans la Vienne

Pour plus d'information, contactez votre médecin ou l'association DocVie, 203, route de Gençay à Saint Benoit 05 49 47 21 60



Annonces

Un nouveau professionnel à Béruges

La SARL TECA+ spécialisée en Plomberie, Sanitaire et Chauffage est destinée aux professionnels et aux particuliers. Installation sanitaire sur une nouvelle construction. Création du système d'eau (cuisine, bain). Rénovation anciennes installations, Réparation fuites d'eau. Installations et réparations tout type de chauffage, adoucisseur, remplacement robinet mitigeur (évier/lavabo). Plomberie extérieure et intérieure. Sanitaire. Petits travaux d'entretien.

Devis et diagnostics gratuits sur simple demande.



TECA+

Pour tout renseignement :

contact.teca@gmail.com ou 06 71 64 60 89

Teddy Calendrier - 10 allée des carrières - Béruges